

« Comment construire et développer une stratégie efficace de mécénat et de partenariat avec les entreprises dans l'Enseignement Supérieur et la Recherche. »

3 février 2015

9H00-13H00

à Paris

« En matière de mécénat d'entreprise et de partenariat, on ne peut tout attendre des entreprises » disait le dirigeant d'un grand groupe industriel français.

En réponse, cette formation a pour objectif d'apporter aux participants les connaissances méthodologiques et pratiques pour construire, gérer et développer des relations pérennes avec les entreprises et s'assurer des retombées en matière de mécénat, partenariat, sponsoring...

Notre programme :

- Panorama du mécénat et des fondations dans la recherche et l'enseignement supérieur
- Spécificité du mécénat et du partenariat d'entreprise en France
- Comment trancher entre mécénat et partenariat ?
 - Aspects juridiques et fiscaux du mécénat et des fondations
 - Focus sur le Crédit Impôt Recherche
- Comprendre l'entreprise, ses motivations, ses acteurs et ses circuits de décision
- Réussir le développement du mécénat d'entreprise et des partenariats :
 - Les conditions du succès
 - L'analyse des valeurs ajoutées de vos projets.



Max Anghilante, associé fondateur de Fondadev, Président de l'IFFRES, initiateur de la plateforme de crowdfunding DaVinciCrowd.

Expert en mécénat et en création et management de fondations de la recherche, l'enseignement supérieur et la santé.

Public concerné 1 : Fondations, associations, établissements publics ou privés de recherche et de l'enseignement supérieur - Responsables juridiques et administratifs, responsables des relations entreprises, responsables du mécénat, du fundraising, responsables de la recherche, chercheurs... Tous dirigeants et managers

Public concerné 2 : Entreprises - Responsables juridiques, fiscaux et financiers, responsables RSE, responsables du mécénat, des partenariats de recherche, des relations avec les institutions, associations et fondations (de la recherche et de l'enseignement supérieur et d'autres secteurs...) les responsables de la politique développement durable de l'entreprise, les directeurs marketing et communication, les conseils de l'entreprise, avocats et experts-comptables... Tous dirigeants et managers

Public concerné 3 : Acteurs du développement territorial – Régions, Conseil Généraux, Communes, institutions en régie d'une collectivité, musées... CCI, Pôles de Compétitivité...

Tarif inscription 230 € HT

Réductions pour multi-inscription, étudiants et chercheur d'emploi et Membres IFFRES

Inscriptions et renseignements : contacter@fondadev.com

Télécharger votre bulletin d'inscription ICI



CSMF est un organisme de formation enregistré sous le numéro de déclaration d'activité : 31 59 07914 59 Préfecture de la région Nord-Pas-de-Calais

Les formations peuvent être prises en charge par votre OPCA (Organisme Paritaire Collecteur Agréé type FAFIEC, AGEFOS, AFDAS...).

Nos formations sont éligibles à la formation professionnelle et déductible du 1% formation. Vous pouvez aussi l'utiliser dans le cadre de votre Droit Individuel à la Formation (DIF)